

Journée doctorale du congrès du GIS, octobre 2011

Communications : Julie Le Mazier, Laetitia Overney, Ingrid Tafere

Atelier 2-4 « L'activité des participants »

Discussion de l'atelier par Marion Carrel et Martine Revel

Saisir l'activité des participants à des dispositifs participatifs soulève des questions théoriques transversales, ainsi que des questions plus méthodologiques. Les exigences qui portent sur les participants semblent en augmentation constante en termes de compétences, de disponibilité ou de créativité, en même temps que l'institutionnalisation des dispositifs les pousse à s'adapter à un cadre pré défini par d'autres. Quelle serait l'activité de participants au sens plein du terme ?

Les trois communications partagent une visée de décentrement de l'analyse par rapport aux théories délibératives classiques. Elles développent des critiques qui soulignent l'importance de l'engagement concret et situé des participants, et de son observation détaillée. Elles soulignent enfin qu'il n'est pas toujours nécessaire de croire ou d'adhérer aux normes délibératives pour participer.

Dispositifs participatifs ou délibératifs ?

Les communications de cet atelier analysent des dispositifs. Comment sont-ils définis ? D'un côté, comme « en principe ouverts à tous ceux qui souhaitent s'y rendre » (JLM), ou comme une forme de « démocratie instituée » (LO). Il convient de respecter le temps long de l'enquête pour saisir les « signaux faibles de la participation » (Dewey). De l'autre côté, les dispositifs délibératifs seraient « organisés autour de débats et de décisions » (JLM). Ils se distingueraient par leur lien à la décision. Les dispositifs sont davantage perçus comme participatifs que délibératifs, la délibération étant perçue comme un mode de formation de l'opinion ou de la volonté générale, qui permet une prise de décision, ou qui détermine l'action publique. L'activité des participants pourrait se synthétiser en trois types d'expérience : prendre part, apporter sa part, ou intégrer une part.

Racines communes de la démocratie industrielle et de la démocratie participative.

Les papiers mettent en exergue la vitalité des pratiques démocratiques. Leurs auteurs ouvrent le questionnement des liens entre démocratie participative et démocratie industrielle. La démocratie industrielle correspond à ce courant théorique qui émerge dans les années 40 au Tavistock Institute de Londres, et qui pense les conditions de l'exercice de la citoyenneté dans les usines, à travers l'auto-organisation ou des équipes autonomes de production¹. On retrouve ainsi des références à « l'autogestion », ou au « déconfinement du travail social ». On voit combien le parcours professionnel, la position dans l'institution, les groupes de socialisation s'imbriquent dans la structuration des motivations et des expériences des participants. L'espace public oppositionnel (Negt²) dans lequel les activités des participants se déploient concerne finalement tous ceux qui sont à la recherche d'un mode d'expression propre, reliant ainsi démocratie industrielle et participative.

Questions de méthodologie : comment mesurer l'activité des participants ?

Ces trois communications présentent des terrains riches, et revendiquent une approche ethnographique. Elles démontrent l'intérêt de concevoir la participation comme une activité

¹ Emery et Thorsrud, *Democracy at Work*, 1976 ; Trist, 1969, *Industrial democracy*.

² Negt, 2007, *L'espace public oppositionnel*, Payot.

pratique, un processus, à saisir en situation. L'observation s'avère indispensable, dans cette démarche pragmatiste. L. Overney évoque même l'ethnographie urbaine, en référence aux travaux d'I. Joseph. Cette posture descriptive permet d'enrichir les conceptions traditionnelles du citoyen – que ce soit le citoyen habermassien, capable de se hisser au niveau de l'intérêt général, dépourvu d'appartenances et d'émotions, ou le citoyen juridique, détenteur d'un statut lui octroyant des droits et des devoirs. L'observation ethnographique permet par exemple de mesurer le sérieux avec lequel les gens s'impliquent : I. Tafere décrit le stress des participants à une conférence de citoyens. La citoyenneté est ainsi saisie dans sa dimension « ordinaire ». Les trois chercheuses ne se fixent d'ailleurs pas uniquement sur les scènes publiques (réunions publiques, les conseils de quartier, etc.), mais regardent ce qui se passe en coulisse, les petites histoires, les discussions dans le quartier, le chuchotement du public en AG étudiante, etc.

Cependant, cette approche soulève trois questions :

- (1) *Comment décrire les faits ?*

Au-delà de la description d'histoires, de dialogues, comment analyser le contexte de la scène observée ? Le risque est de perdre le lecteur, lorsque le contexte, les enjeux et les procédures ne sont pas suffisamment explicités.

Par ailleurs, dans un article, format relativement court, faut-il décrire plusieurs histoires ou en décrire une, la creuser ? La seconde option paraît plus fructueuse en termes de richesse de l'analyse tirée de l'observation ethnographique.

Enfin, n'est-il pas nécessaire de définir les termes conceptuels que l'on utilise (par exemple, distinguer démocratie et délibération) ?

- (2) *Quelle distance du chercheur ?*

Les trois chercheuses sont engagées sur leurs terrains. Il apparaît important de préciser la place prise en tant que chercheur et de prendre des précautions dans la mise à distance, en intégrant ou en commentant les critiques existantes sur les objets traités (dans le cas des conférences de citoyens par exemple, la critique des mini-publics faite par S. Chambers³ - cf. également la thèse de C. Girard⁴ - pourrait être utile).

Lorsqu'on observe les AG étudiantes depuis la tribune, en tant que présidente ou animatrice de l'AG, membre d'un syndicat étudiant : comment mesurer la réception des discours, saisir les chuchotements dans la salle, les petites discussions, etc. ? C'est bien la question de la distance du chercheur qu'on peut poser à tout chercheur spécialisé sur un ou des dispositifs participatifs.

- (3) *Comment restituer sans figer dans des groupes pré-constitués ?*

Pour réduire la complexité du réel, le recours aux typologies s'avère utile. Comment, cependant, ne pas trop écraser le réel ? Les normes sont-elles prédéterminées par l'appartenance à tel ou tel syndicat, génération ou profession ?

Une solution réside sans doute dans le fait de toujours exemplifier, quand on présente une typologie, en ramenant à des extraits de débats, de discussions, des descriptions de scènes, etc.

Espace public, public-privé, publicisation

Les trois communications ne se centrent pas uniquement sur l'échange public d'arguments mais aussi sur les multiples dimensions de l'activité délibérative. Cependant, si de nombreuses références sont faites au pragmatisme (la participation comme processus, activité, échanges, enquête, activité

³ Chambers Simone, 2011 [2009], « Rhétorique et espace public : la démocratie délibérative a-t-elle abandonné la démocratie de masse à son sort » ?, *Raisons politiques*, 42, p. 15-46.

⁴ Girard Charles, 2010, *L'idéal délibératif à l'épreuve des démocraties représentatives de masse. Autonomie, bien commun et légitimité dans les théories contemporaines de la démocratie*, thèse de doctorat, Université Paris 1.

de faire un public (Dewey, vigilance), les références aux théories de la participation et de la délibération sont rares.

Des approches au croisement du pragmatisme et de la délibération pourraient être utilisées (J. Bohman par exemple), d'autant que les trois communications posent la question clé, développée par S. Chambers ou B. Manin, du lien entre la délibération en petit groupe et l'espace public. L'apport des trois communications, par rapport à nombre de travaux qui s'en tiennent uniquement à la description de minipublics, est de questionner empiriquement la dimension et la portée publique des discussions en groupe.

Par ailleurs, la tension entre le débat contradictoire et le meeting est également présente dans les communications. La référence aux travaux de P. Cossart permettrait de questionner les visées de canalisation des masses dans l'organisation de débats publics⁵. Le caractère « contradictoire » des AG est valorisé par certains syndicats, tandis que d'autres en ont une approche davantage « meeting ». Dans les conférences de citoyens, le statut du contradictoire est important, mais au final, c'est un avis qu'il faut produire, donnant ainsi à voir la tension entre le conflit et le consensus en démocratie.

⁵ Cossart P., 2010, *Le meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes